



VILLE DE
LECTOURE
GERS

Magazine de communication de la ville de Lectoure

LECTOURE

Mag'

N°66



État Civil

Décès



Renée, Germaine FURBEYRE *uve* FIEUX
le 5 juillet 2025

Laurent, Jean-Claude PAVIE
le 29 juillet 2025

Georges PIVETTA le 6 août 2025

Aline, Judith LISTUZZI *uve* VILLADOMAT
le 13 août 2025

Clément, Jean, Pascal ROZIERES
le 15 août 2025

Marie-Jeanne CUENDE le 28 août 2025

Selena ISAILOVIC *uve* MIRKOVIC
le 9 septembre 2025

Aline KOENIG *uve* LEPRINCE
le 10 septembre 2025

Liliane, Marie GALLINA *uve* NIN
le 11 septembre 2025

Roger, Valentin, Angel GALLINA
le 18 septembre 2025

Gismonde LETOR *uve* DARIES
le 21 septembre 2025

Maria, Purification MANCHO GOICOA
le 23 septembre 2025

Joëlle, Eluire, Elise DE BREUCKER
ép. BOUE le 24 septembre 2025

Thomas, Marcel, Michel BLANC
le 25 septembre 2025

Denise, Lisette, Charlotte DULAU
uve DAZZAN le 29 septembre 2025

Bernard, Louis, Armand, Jean DELATTRE
le 11 octobre 2025

Olga, Pierrette, Gisèle THORÉ
uve CARENTE le 14 octobre 2025

Jean-Louis DANZAS le 16 octobre 2025

Aline, Charlotte, Marie, Antoinette VALLET
uve HOULIE le 28 octobre 2025

Gabrielle PORTAIL le 3 novembre 2025

Marthe GARGUY *uve* DELFEAU
le 7 novembre 2025

André, Gérard MEL le 12 novembre 2025

Arlette, Lucienne, Adrienne CARRERE
ép. VERGNES le 12 novembre 2025

Andrée, Alphonsine PORTELLI ép. FASSIOTTI
le 17 novembre 2025

Germaine, Marie SOULIMANT
uve TYNEVEZ le 17 novembre 2025

Marie-Angèle BEQUIE *uve* BASSAU
le 20 novembre 2025

Antonio MARTIN le 24 novembre 2025

Jacqueline, Fernande, Léa
uve GUIGNIER le 24 novembre 2025

Hélène, Jacqueline MESNAGER
ép. PAYET le 24 novembre 2025

Henri, Jean, Albert SPIGA
le 27 novembre 2025

Rose, Marie GAUJOURS *uve* LANNES
le 11 décembre 2025

Serge, Julien REMEUR
le 13 décembre 2025

Suzanne, Ginette PIETS *uve* BAZI
le 16 décembre 2025

Alain, Georges, Irénée BARTHE
le 23 décembre 2025

Huguette, Léa, Odile GUILLERM
le 27 décembre 2025

Yvonne, Lucie, Marie LABAT
uve TURETTES le 30 décembre 2025

Didier, Yves, Louis DAUREJAT
le 30 décembre 2025

Geneviève, Marie-Germaine, Jeanne,
Agnès CAPMARTIN *uve* SARRAN
le 5 janvier 2026

Jean-Marie BARENNES le 6 janvier 2026

Gerard, Edouard MONIRA
le 13 janvier 2026

Odette, Marie, Henriette BADIMON
le 17 janvier 2026

Marguerite, Simone, Lucie GOIZET
uve DUGOUJON le 17 janvier 2026

Huguette, Alice, Armande BONNET
uve SOUBIROUS le 23 janvier 2026

Monique, Jacqueline, Pierrette
BONAFOUS le 5 février 2026

Jeanne, Berthe BARCEN *uve* DASTE
le 5 février 2026

Jeannine, Pierrette, Suzanne GUICHARD
uve VERNOIS
le 6 février 2026

Arlette, Françoise, Anne-Marie MOURLAN
ép. UTGE
le 12 février 2026

Anne, Lise KIEFLIN *uve* POULAIN
le 15 février 2026

Claude, Amédée LIENHART
le 18 février 2026

Mélanie VALLE le 23 février 2026

Maria, Rosa TAGLIAFERRI
uve TAGLIAFERI le 25 février 2026

Jeanne, Cécile, Christiane TRAPES
uve CHENIN le 26 février 2026

Maximilien, Camille MAZZONETTO
le 25 février 2026

Denise, Yvette, Joséphine SELLIN
uve FARRE le 1^{er} mars 2026

Michel, Jacques, Achille DELMOITIEZ
le 2 mars 2026

Jeannine, Paulette DEMOL ép. DUBOIS
le 5 mars 2026

Paul HABONNEAU le 8 mars 2026

Maurice, Jacques TORRES le 14 mars 2026

Serge, Jean-Yves, Guy LASCOMBES
le 21 mars 2026

Bernard, Marie, Joseph, Christian
DE FLAUJAC le 5 avril 2026

Yvon, Herman SOUBSOL le 13 avril 2026

Patrice, Christian, Emile SOREL
le 14 avril 2026

Marcel, Jean CASTAING le 15 avril 2026

Rolande, Yvonne ROUX *uve* POIRIER
le 17 avril 2026

Arlette, Fernande, Colette LUCAS ép. PEREZ
le 15 mai 2026

Georgette, Aline, Suzanne LABOUP
le 25 mai 2026

Naissances



Livio AZZINI

Raya BOUZAYENE

Esmée MARSON

Adèle CIANI

Caroline MAREE MOENS

Frida PELLOUX-GERVAIS

Wejdene AIT OU ALI

Kayden GRIÈS

Alix IELLATCHITCH DANÉY de
MARCILLAC

Camille BOURON

Marius BOLZONELLA

Anastasia COLONGES MANCEAU



Mariages

Maël BALLAND et **Mathilde MISSIO**

Emmanuel BARNABOT et **Kérène COMTE**

William NASH et **Margaux TRUCHI**

Cédric BÈRGÈS et **Cindy GACHIE**

Lilian PESQUIDOUX et **Lisette**
HUGUENIN

Gaëtan SENTGES et **Sandra BETOUS**

Romain DESESTREIT et **Elodie**
CHAPELLE

Kévin VILLEMUR et **Morgane**
VITTADELLO

Philippe DUCASSE et **Sophie LEMOUSSU**

Thomas LOUPIAS et **Quiterie FEIX**

Nicolas BOUTIN et **Sabrina MOTTALINI**

Loïc ROMA et **Hélène DE BRITO**

Guilhem DUCARROZ et **Jeanne PRANGÉ**

Babatounde ADANHOHEGBE et
Jocette DELAHAYE

Maxime PREVITALI et **Julie LARGILLIER**

David KACZMAREK PASQUALINI et
Sandrine ROSSI

Eric MARQUIS et **Hélène JOUFFREAU**

Walid SAIDI et **Valérie BENOIST**

Édito



Julien Pellicer
MAIRE DE LECTOURE

Chères Lectouroises, chers Lectourois,

Ce premier bulletin municipal de notre mandat est l'occasion de m'adresser à vous avec simplicité, sincérité et détermination.

Depuis notre élection, l'ensemble de l'équipe municipale s'est pleinement mobilisé pour prendre ses marques, comprendre les dossiers, rencontrer les acteurs du territoire et être au plus près de vos préoccupations. Car notre engagement repose avant tout sur une conviction forte : une commune se construit collectivement, dans le dialogue, l'écoute et le travail de terrain.

Les élus sont présents, disponibles et investis au quotidien. Nous avançons avec sérieux, pragmatisme et dans un seul objectif : servir l'intérêt général. Cette exigence guide chacune de nos décisions.

Nous savons que les attentes sont nombreuses. Nous savons aussi que la période est particulièrement contrainte sur le plan financier. Les collectivités locales doivent aujourd'hui faire face à une conjoncture difficile, avec des marges de manœuvre réduites. Plus que jamais, il nous faut faire mieux avec moins, en recherchant l'efficacité, la sobriété et la responsabilité dans l'action publique.

Malgré ces contraintes, notre ambition pour Lectoure demeure intacte. Nous voulons préparer l'avenir de notre ville avec lucidité mais aussi avec confiance. Cela signifie prendre soin du quotidien des habitants, améliorer le cadre de vie, soutenir les services utiles à tous, accompagner les initiatives locales et préserver la qualité de vie qui fait l'identité de notre commune.

Cela signifie également poursuivre la rénovation et la valorisation de notre ville patrimoniale. Lectoure possède une histoire, une beauté et un patrimoine exceptionnels. Nous avons la responsabilité de les préserver tout en les adaptant aux enjeux de demain.

Le début de l'été sera aussi, comme chaque année, un moment fort pour notre commune. Les nombreuses festivités artistiques, culturelles et associatives qui animeront Lectoure témoignent du dynamisme de notre territoire et de l'engagement remarquable de celles et ceux qui le font vivre. Expositions, concerts, spectacles, marchés, rencontres et animations viendront rythmer les prochaines semaines et contribuer à faire de notre ville un lieu vivant, accueillant et ouvert à tous.

Je tiens à remercier chaleureusement les associations, bénévoles, commerçants, agents municipaux et partenaires qui participent à cette énergie collective et au rayonnement de Lectoure.

Le travail engagé ne se fera ni dans la précipitation ni dans les promesses irréalistes. Il se fera avec méthode, avec écoute et avec la volonté constante de rassembler.

Avec toute l'équipe municipale, nous sommes pleinement engagés au service de Lectoure et de ses habitants.

Bien fidèlement,

Sommaire

État-civil	2
Éditorial du Maire.....	3
Le nouveau Bureau Municipal.....	4
Les Thermes	8
Le Casino	10
Le Cinéma	11
L'Été Photographique	12
Fête Nationale.....	14
Le Café des Sports	15
Calendrier des évènements.....	16
La Piscine Municipale	18
Démocratie participative.....	19
Environnement	20
Zone de rencontres.....	22
Tribunes Majorité & Opposition ...	23



vosre
Mairie
À VOS CÔTÉS



05 62 68 70 22
contact@mairie-lectoure.fr



05 62 68 75 47
service à la personne
et repas à domicile



18
Pompiers



15
SAMU



Portraits du bureau municipal



Julien Pellicer est maire de Lectoure.

Né dans la commune il y a 47 ans, il y a grandi au sein de l'exploitation agricole familiale et y a suivi l'ensemble de sa scolarité, s'impliquant dès sa jeunesse dans le tissu associatif local.

Cadre de la fonction publique d'État, marié et père de trois enfants, son parcours professionnel l'a d'abord mené à vivre quelques années en région parisienne. C'est le choix du cadre de vie gersois, de ses valeurs et de l'environnement qu'offre la commune pour y élever sa famille qui l'a naturellement guidé à revenir s'installer durablement à Lectoure.

Aujourd'hui à la tête de la municipalité, Julien Pellicer s'appuie sur son expérience de cadre public pour piloter les projets de développement de la ville. Soucieux de privilégier la concertation et le dialogue, il anime une équipe d'élus aux compétences variées avec l'ambition de défendre les intérêts de Lectoure, d'accompagner le quotidien de ses habitants et d'en préparer l'avenir.

Marc Dugros est adjoint chargé de la jeunesse, de la cantine, du scolaire et de la médiathèque à Lectoure.

Pour cet enfant du pays, l'histoire d'amour avec la commune commence dès la naissance, avant qu'il ne choisisse d'y poser définitivement ses valises pour y voir grandir sa famille.

Au quotidien, cet enseignant d'Éducation Physique et Sportive puise naturellement dans son parcours professionnel pour piloter les dossiers liés à l'éducation, au sport et à la santé. Un background de terrain qu'il conjugue à une solide culture des collectivités territoriales, acquise au fil des ans.

Son visage est d'ailleurs bien connu des Lectourois. L'homme est de tous les rendez-vous qui rythment la vie locale, qu'il s'agisse de chausser les crampons avec l'USL Football et l'USL Rugby, de s'investir dans les rangs d'À l'Air Libre et de l'Amicale Laique, ou encore de s'asseoir à la table des parents d'élèves de l'école Robert Castaing.

Fort d'un bagage de 12 ans en qualité de conseiller municipal, Marc Dugros met aujourd'hui son expérience et sa connaissance des rouages des collectivités au service de sa commune.



Françoise Bernard-Sirat est adjointe chargée de la démocratie participative, du développement durable, des cérémonies et des mobilités douces à Lectoure.

Son parcours s'est dessiné durant 27 ans au cœur de l'artisanat local, où elle a co-géré l'entreprise familiale, une expérience qui a forgé son sens de la gestion et du contact humain.

En parallèle de sa vie professionnelle, l'élue cultive un engagement associatif de longue date. Dès ses 20 ans, elle prenait ainsi la présidence de la maison des jeunes de Sainte-Mère. Par la suite, son intérêt pour le milieu scolaire l'a menée au sein des associations de parents d'élèves, puis durant 12 ans au conseil d'administration de la cité scolaire Maréchal Lannes. Aujourd'hui, son action se déploie sur plusieurs fronts : elle occupe le poste de co-présidente de l'amicale lectouroise pour le don de sang, tout en participant aux activités de l'association des artisans et commerçants de Lectoure et à la promotion du melon de Lectoure.

À travers ses délégations, Françoise Bernard-Sirat souhaite s'appuyer sur cette connaissance du terrain, des acteurs économiques et du tissu associatif pour accompagner les projets de la commune, avec une attention particulière portée au dialogue avec les habitants et aux initiatives de transition environnementale.



Omar Armel est adjoint chargé des finances à Lectoure.

Pour ce professionnel de la gestion, l'histoire avec la commune s'écrit depuis 20 ans, une période durant laquelle il s'est enraciné localement, y a entrepris et a choisi d'y élever sa famille.

Directeur financier en entreprise, il jongle au quotidien avec les impératifs de budget, de pilotage et d'anticipation. Une casquette technique qu'il double d'une réalité de terrain bien concrète : également commerçant à Lectoure, il côtoie chaque jour les acteurs économiques locaux et connaît les dynamiques qui animent le centre-ville.

À travers sa délégation, Omar Armel souhaite mettre cette double compétence, à la fois stratégique et entrepreneuriale, au service d'une gestion rigoureuse et d'une vision à long terme pour le développement de la commune.



Sylvie Couderc est première adjointe chargée du personnel, des travaux, de la voirie et des espaces verts à Lectoure.

Profondément attachée à sa commune, c'est ici qu'elle a choisi de construire ses projets personnels et d'ancrer son parcours professionnel.

Sa trajectoire s'est forgée au cœur de l'activité locale, d'abord au sein de l'établissement thermal pendant plus de 20 ans, puis à la tête de son propre commerce durant 14 ans. De ces expériences, elle a développé une solide culture du service, de l'écoute et du travail d'équipe, des compétences qu'elle transpose aujourd'hui dans le suivi des chantiers et la gestion des agents municipaux.

Parallèlement, Sylvie Couderc a longuement participé à l'animation de la ville à travers le tissu associatif. Elle s'est notamment investie auprès des parents d'élèves, au sein de l'association des commerçants (ACAL), et a assuré la présidence de l'école de danse pendant 15 ans.

Élue municipale et communautaire depuis 2020, elle s'appuie désormais sur cette expérience d'un premier mandat pour piloter ses délégations de terrain, avec la volonté de mettre sa connaissance de la commune et son énergie au service de la proximité et de l'aménagement du cadre de vie des Lectourois.



Laurent Lameille est adjoint chargé de l'urbanisme et du patrimoine à Lectoure.

Normand d'origine, issu d'une famille de terriens, c'est il y a 30 ans qu'il a choisi de s'installer dans le Gers, séduit par l'authenticité de ses paysages et de ses habitants.

Son parcours universitaire l'a d'abord mené à étudier l'économie, la finance internationale, les statistiques et la gestion, entre l'université de Rouen et la Grande-Bretagne. Après avoir débuté sa vie professionnelle comme enseignant en économie et gestion, il a exercé comme responsable d'exploitation sur un site agro-alimentaire de 600 personnes, avant de réorienter sa carrière en 1995 en devenant agent immobilier lors de son arrivée à Lectoure. Une activité de terrain qui lui a permis de développer une connaissance du territoire et de son habitat.

Parallèlement, cet amoureux des vieilles pierres est engagé depuis plus de 10 ans au sein de la Fondation du Patrimoine, dont il est le délégué départemental. À travers ses délégations à l'urbanisme et au patrimoine, Laurent Lameille met aujourd'hui cette double expertise immobilière et historique au service de la sauvegarde du bâti local et de l'aménagement harmonieux de la commune.



Portraits du bureau municipal

Françoise Armengol est adjointe chargée du CCAS, de la solidarité, du logement social et de la santé à Lectoure.



Enfant du pays, elle a grandi au rythme de la commune, marquée par le commerce d'alimentation que tenait sa mère et par la douceur de vivre de la campagne gersoise.

C'est tout naturellement qu'elle choisit de revenir s'y installer à la fin de ses études d'assistante sociale. Un métier qu'elle exerce pendant plus de 30 ans sur le territoire de la Lomagne, y développant un sens de l'écoute et de l'accompagnement. Durant les huit dernières années de sa carrière, elle évolue vers un poste d'encadrement et d'animation d'équipe, une fonction managériale qui lui permet d'élargir ses compétences et d'approfondir sa connaissance des réalités du tissu local.

Désormais retraitée, Françoise Armengol met cette longue expérience humaine et technique au profit de ses délégations. Son parcours entièrement tourné vers l'autre trouve aujourd'hui son prolongement dans la gestion de l'action sociale, du logement et de la santé pour les habitants de Lectoure.

Sylvie Aché est adjointe chargée du commerce, de l'artisanat, de l'animation et des fêtes à Lectoure.

Son histoire avec la commune s'écrit depuis plus de 35 ans, débutée d'abord dans la zone industrielle de Naudet, avant de se poursuivre au cœur de la vie locale par la reprise d'une boutique de proximité de la rue Nationale.

Durant 28 ans, ce quotidien de commerçante lui a permis de tisser des liens étroits avec les Lectourois. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est investie au sein de l'association des commerçants locale (ACAL), participant activement à la création de rendez-vous incontournables de la ville, tels que les Nuits du Lundi, les Carriolades, les marchés de Noël ou encore les Halles Gourmandes. Une dynamique collective qui a d'ailleurs valu à la structure le titre de championne de France des associations en 2023. Son implication s'étend également à d'autres structures comme l'Amicale Laïque, la FCPE, l'école de rugby de l'USL et l'Amicale des Donneurs de Sang.

Forte d'un parcours de vingt-cinq ans au sein de la vie municipale, Sylvie Aché met aujourd'hui son expérience prolongée, sa connaissance du tissu économique et sa fibre associative au service de l'animation de Lectoure et de la valorisation de son centre-ville.



Pascal Andrada est adjoint chargé des sports, des équipements sportifs et de la piscine.

Son histoire avec la commune commence il y a près de 40 ans, lorsqu'il s'y installe initialement pour intégrer le club de football local.

Parallèlement à ses études supérieures, il exerce d'abord comme surveillant à la cité scolaire Maréchal Lannes, avant de s'orienter vers une carrière d'enseignant dans le domaine des systèmes numériques. Cet ancrage dans le monde éducatif se double d'une participation active et continue à la vie associative locale, où il s'investit comme membre et dirigeant au sein de plusieurs structures sportives et scolaires de la ville.

Fort d'un mandat de 6 ans en tant que conseiller municipal, Pascal Andrada s'appuie aujourd'hui sur cette expérience de la gestion publique. À travers sa délégation, il met sa connaissance du tissu associatif et son parcours sportif au service du développement des infrastructures de la commune et de l'animation de la vie sportive lectouroise.



Portraits du bureau municipal

Marie Gauran est conseillère municipale déléguée chargée de la culture à Lectoure.

Native d'Auch, c'est en 2009 qu'elle choisit de s'installer dans la commune aux côtés de son mari, originaire de la ville, pour y élever leurs deux enfants.

Infirmière puéricultrice depuis 16 ans au sein de la fonction publique territoriale, elle exerce son activité professionnelle au quotidien auprès des familles du territoire de la Lomagne, une expérience qui lui confère une solide connaissance des dynamiques humaines et familiales locales.

Parallèlement à sa carrière dans le secteur médico-social, Marie Gauran participe à la vie collective. Son implication se traduit par un investissement régulier dans plusieurs associations lectouroises, touchant aussi bien les domaines du sport et de la culture que les structures scolaires.

Déjà familière de la gestion locale, elle met aujourd'hui son expérience, sa sensibilité de terrain et sa fibre associative au service de sa délégation, avec l'ambition d'accompagner la vie culturelle de Lectoure et de participer au dynamisme de la commune.



José-Louis Pereira est conseiller municipal délégué chargé du thermalisme et de la communication à Lectoure.

Installé au cœur du centre-ville depuis 40 ans, il a choisi cette commune comme port d'attache, séduit par son histoire, son patrimoine et la vitalité de ses acteurs locaux.

Sa trajectoire professionnelle et extra-professionnelle est intimement liée au développement du territoire. Par le passé, il a déjà participé à la gestion des dossiers municipaux pendant plus de 10 ans en travaillant aux côtés des maires Robert Castaing et Gérard Duclos, une période marquée par l'essor de l'économie locale, de la culture et de l'activité thermale. Par la suite, il a exercé durant 25 ans les fonctions de directeur du Comité Départemental du Tourisme du Gers, une carrière entièrement dédiée à la structuration, au développement et à la notoriété de la destination gersoise en collaboration avec les entreprises et les collectivités locales.

Fort de cette expertise de premier plan dans les secteurs de l'attractivité territoriale et des dynamiques collectives, José-Louis Pereira met aujourd'hui son expérience et sa connaissance des réseaux économiques au service de la ville, afin de contribuer au rayonnement et à l'avenir de Lectoure.



photos © Damien Leroy





LES THERMES DE LECTOURE

le fleuron du ressourcement gersois

Véritable institution au cœur de notre commune, les Thermes de Lectoure et l'Hôtel Collège des Doctrinaires ne cessent d'évoluer. Entre soins d'exception, formules sur mesure pour les locaux et nouveautés majeures pour cette année 2026, immersion dans un havre de paix qui fait rayonner tout un territoire.

Nul besoin de parcourir des kilomètres pour s'offrir une parenthèse de sérénité.

Les Thermes de Lectoure se positionnent aujourd'hui comme la destination bien-être par excellence des Lectourois et des visiteurs de passage. L'espace aqua-détente, avec son bassin d'eau thermale chaude, son jacuzzi, son hammam et son sauna, s'affirme comme le point de départ d'un véritable voyage sensoriel.

Pour prolonger l'expérience, l'établissement mise sur la complémentarité de ses prestations : massages relaxants, soins du visage et hydrothérapie s'associent pour offrir des parcours personnalisés.



LE BON PLAN DES LOCAUX

Les habitants de la commune l'ont bien compris, le bien-être est désormais à portée de main, notamment grâce au tarif « dernière heure », idéal pour s'accorder un moment de décompression accessible en fin de journée.

L'EXCELLENCE RÉCOMPENSÉE : LE SENS DE L'ACCUEIL EN ADN

Si les infrastructures séduisent, c'est l'humain qui fait la différence. L'attention portée à chaque client et le savoir-faire des esthéticiennes hissent l'établissement au sommet : les Thermes de Lectoure affichent cette année le meilleur taux de satisfaction parmi les 12 établissements du groupe Valvital.

Cette quête d'excellence se reflète également de l'autre côté du complexe, à l'Hôtel Collège des Doctrinaires. Inauguré en 2019 après une rénovation d'envergure, ce joyau patrimonial offre un cadre élégant et apaisant. Son bar et sa terrasse conviviale accueillent les Gersois tous les jours de 11h à 22h. C'est ici que prend vie le fameux « brunch & spa » organisé deux dimanches par mois. Un rituel dominical complet qui combine haute gastronomie et détente, et qui est régulièrement victime de son succès.



LES THERMES EN CHIFFRES ET INFOS :

- N°1 de la satisfaction client du groupe Valvital.
- Spécialisation historique : Rhumatologie
- Nouveauté 2026 : Soins thermal de la douche locale
- Bar des Doctrinaires : Ouvert 7j/7 de 11h à 22h

CAP SUR 2026 : ENTRE INNOVATIONS DE SOINS ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

L'année 2026 s'annonce riche en nouveautés. Toujours à l'écoute des besoins de sa clientèle, l'établissement diversifie son offre médicale et de loisirs :

- **La mini-cure en phlébologie** : Un format adapté de six jours pour prendre soin de sa circulation sanguine.
- **L'offre « découverte thermale »** : Une formule d'une journée, idéale pour s'initier en douceur aux bienfaits des soins thermaux.
- **La douche locale** : Un tout nouveau soin technique qui vient enrichir l'offre de soins cette saison.

Sur le plan stratégique, un grand tournant se prépare : l'Hôtel des Doctrinaires rejoindra très prochainement la prestigieuse **coopérative Best Western**. Une affiliation majeure qui promet de booster la visibilité internationale de l'hôtel, tout en braquant les projecteurs sur la station thermale de Lectoure.

Au-delà des bienfaits thérapeutiques, les Thermes et l'Hôtel s'imposent comme des acteurs majeurs de la vie locale. L'établissement cultive un réseau de partenariats de proximité rigoureux, privilégiant les circuits courts. Des produits de table aux soins, les références locales sont à l'honneur avec des acteurs phares comme Les Fleurons de Lomagne, Giquel Distributions ou l'entreprise engagée Ethiquable. Même logique pour les investissements structurels, où le complexe collabore prioritairement avec des entreprises départementales, à l'image de la société Lepetit.

Enfin, impossible de dissocier les Thermes de la vie culturelle et festive de la commune. Qu'il s'agisse de soutenir le concours de photographie de la ville, le cinéma Le Sénéchal, l'élection de Miss Gers, l'ACAL, les Carriolades ou encore l'Été Photographique, l'établissement répond toujours présent.

Pour ceux qui n'ont pas encore osé pousser les portes de ce joyau territorial, le message de l'équipe est clair : l'ambiance y est avant tout familiale et chaleureuse. Une invitation à redécouvrir, au coin de la rue, le fleuron de l'art de vivre gersois.





LE CASINO

DE LECTOURE

*bien plus qu'un tapis vert :
un véritable complexe de loisirs
au cœur du territoire*



Lieu de vie incontournable de la haute ville, le Casino de Lectoure casse les codes des idées reçues. Loin de se cantonner à sa seule offre de jeux, l'établissement s'affirme comme un pôle de divertissement accessible, inclusif et créateur de rendez-vous tout au long de l'année. Récit sur un lieu unique qui bat au rythme des saisons.

Pour les initiés, c'est une évidence ; pour les autres, une heureuse découverte : on peut pousser les portes du Casino de Lectoure sans jamais avoir à miser le moindre jeton. Conçu comme un véritable complexe de loisirs, l'établissement s'articule autour d'un pivot central : son bar. Ce dernier fait office de passerelle entre la zone "hors-jeu" (accessible à tous) et la salle des machines à sous. Grâce à cette configuration fluide, le casino offre une liberté totale à ses visiteurs, que ce soit pour boire un verre, partager un repas en famille, ou profiter exclusivement de la salle des jeux (Table de Boule, Machines à Sous, Black jack et Roulette anglaise électronique).

Dans un tissu local où les grilles des commerces et des restaurants se ferment parfois tôt, le Casino de Lectoure se distingue par une amplitude horaire exceptionnelle, calquée sur ses heures d'ouverture (de 11h à 2h du matin en semaine, et jusqu'à 3h les vendredis et samedis). L'offre de restauration a été pensée pour s'adapter à toutes les bourses et toutes les envies :

- Côté Brasserie : Une cuisine traditionnelle et accessible, idéale pour les déjeuners et dîners (avec deux jours de fermeture hebdomadaire).
- Côté Snacking : Un relais automatique en continu pour une pizza ou un en-cas sur le pouce à une heure tardive.

Un atout majeur et hors du commun pour les habitants comme pour les touristes de passage.

Si le Casino de Lectoure affiche une taille humaine à l'échelle nationale, son parc de jeux n'a absolument rien à envier aux établissements des grandes métropoles. C'est la grande fierté des équipes et un point particulièrement salué par les habitués. Ici, la compacité rime avec modernité grâce à une offre diversifiée et régulièrement renouvelée : machines à sous de dernière génération,

roulettes anglaises et blackjack électroniques. De l'amateur curieux au joueur le plus aguerri, le panel de divertissement est calibré pour satisfaire toutes les exigences.

Le casino ne s'endort jamais, pas même en hiver. Chaque mois, un programme d'animations culturelles et ludiques vient rythmer la vie à Lectoure, notamment à travers des concerts gratuits organisés chaque samedi soir et des animations mensuelles (les "Jeux dans le jeu") permettant de remporter des lots variés.

ÉVÈNEMENT : LE CONCERT GÉANT DU 28 JUILLET

C'est le point d'orgue de la saison. Avec le soutien précieux de la ville de Lectoure et des associations, le casino offre cette année encore un concert d'envergure, entièrement gratuit et ouvert à tous. Le 28 juillet prochain, la scène lectouroise accueillera un plateau exceptionnel réunissant deux générations d'artistes :

- **L.E.J** : Le célèbre trio féminin du Sud-Ouest, reconnu pour ses performances acoustiques de haute volée mêlant voix, violon et violoncelle.
- **CARBONE** : Le jeune artiste phénomène qui rassemble une immense communauté après avoir conquis les réseaux sociaux et l'industrie musicale.

Pour l'occasion, le service bar et restauration sera bien évidemment de la partie pour faire de cette soirée d'été une grande fête territoriale.

Infos pratiques :

Ouvert 7j/7 dès 11h. Fermeture à 2h du dimanche au jeudi, et à 3h les vendredis et samedis.

Les jeux d'argent et de hasard peuvent être dangereux : pertes d'argent, conflits familiaux, addiction... Retrouvez nos conseils sur joueurs-info-service.fr (09.74.75.13.13 appel non surtaxé)



LE SÉNÉCHAL

un cinéma au cœur de notre quotidien

Avoir un cinéma ouvert toute l'année dans notre commune est une chance précieuse. Entre films de qualité et animations variées, le cinéma Le Sénéchal de Lectoure fait vibrer la culture dans notre commune et sur le territoire. Après une année 2025 plus calme, 2026 repart sur les chapeaux de roues grâce à la dynamique d'une association de bénévoles passionnés. Les premières animations ont déjà trouvé leur public.

Les grands rendez-vous de l'année :

L'équipe du Sénéchal reconduit ses événements phares en les adaptant à tous les spectateurs :

- **Opéras et Théâtre :** Les retransmissions de la saison culturelle se poursuivent, en partenariat avec les restaurateurs locaux et l'office du tourisme.
- **Cinéma en plein air :** Les séances estivales reviennent cet été, en collaboration avec les mairies de Lectoure, Miradoux et Saint-Mézard. Les dates et les films seront annoncés prochainement.
- **Vacances scolaires :** Pour faciliter l'organisation des familles, 6 séances journalières seront assurées durant les congés.

Le Sénéchal réussit le pari de rassembler tous les publics à travers des initiatives ciblées.

Dynamisme chez les 15-25 ans

Le projet des « Ambassadeurs jeunes du Cinéma » prend de l'ampleur. Ouvert cette année aux jeunes extérieurs aux établissements scolaires, ce groupe participe à des rencontres mensuelles (découverte des métiers, ateliers, analyse de films) et coorganise des événements.

Leur soirée phare, « Mission nuit blanche : la nuit dans les étoiles », a rencontré un vif succès. De plus, les nouvelles rencontres « ciné-gaming » associent désormais jeu vidéo sur grand écran et film thématique.

Accueil adapté pour les aînés

Dès le mois de septembre, les séances dédiées aux aînés et aux résidents d'EHPAD reprendront. Elles bénéficieront d'horaires spécialement aménagés et d'un tarif préférentiel de 4,50 euros.

- Pour découvrir la programmation, vous pouvez :
- Consulter le site internet du cinéma ou vous abonner à l'infolettre.
- Suivre les actualités sur Facebook et Instagram.

Retrouver les programmes papier, imprimés et distribués deux fois par mois, le mardi.



L'ÉTÉ PHOTOGRAPHIQUE DE LECTOURE

Du 11 juillet au 20 septembre 2026

Pour cette 37^{ème} édition, L'été photographique de Lecture se place au ras du réel. Le festival invite à regarder autrement ce qui nous entoure. À ralentir et prêter attention à ce que l'on ne voit plus.

Du 11 juillet au 20 septembre : quatre expositions investissent des lieux emblématiques du patrimoine lectourois, accompagnées de nombreuses propositions d'ateliers, de rencontres, de visites commentées et de projections, invitant chacune à prendre part à l'expérience.

À rebours des images qui façonnent notre quotidien, les artistes invités s'attachent à ce qui nous entoure sans toujours se donner à voir. Dans le sillage de la réflexion développée par Georges Perec dans *L'Infra-ordinaire*, ils interrogent le banal, le quotidien, ce « presque rien » qui compose nos vies. Certains explorent leur environnement proche et les paysages familiers, d'autres scrutent les détails, les traces ou les phénomènes imperceptibles, révélant ce qui échappe au regard pressé.



© Yamamoto Masao

À travers ces démarches, la programmation met en lumière une photographie attentive et sensible, capable de révéler la richesse du réel dans ce qu'il a de plus discret. L'été photographique de Lecture propose ainsi une expérience à la fois simple et contemplative, invitant à regarder autrement le monde qui nous entoure.



© Charles Thiéfaine

PROGRAMME DE L'ÉTÉ

AVEC

- Aline Bovard Rudaz
- Jonàs Forchini
- Coline Jourdan
- Lucas Leglise
- Yamamoto Masao
- Brune Pâris
- Léonie Pondevie
- Charles Thieffaine

Commissaires associées :
• Lilian Froger

HORAIRES

Du 11 juillet au 20 septembre.
Ouvert tous les jours,
de 14h à 19h.

Fermetures exceptionnelles les
lundis et mardis en septembre

Expositions fermées en cas de
vigilance orange canicule

Inauguration :

- Samedi 11 juillet 15h :
rencontre avec les artistes
dans les différents lieux
d'exposition.
- Samedi 11 juillet 20h :
soirée de vernissage sur
la promenade du Bastion.
- Dimanche 12 juillet 11h :
Brunch dans le jardin
du centre d'art.

Tous les vendredis

à 10h, en juillet/août :
• ateliers jeune public
*Centre d'art et de photographie de
Lecture.*

Tous les dimanches

à 11h :
• visites commentées
Au départ de l'Office de Tourisme.

Les mardis

21 juillet, 11 et 25 août, à 21h :
• nocturnes dans les
expositions à la nuit tombée
Au départ de l'Office de Tourisme.

Samedi 18 juillet

à 17h :
• Lectures dans l'exposition
avec l'association Lecture
à voix haute
Halle aux grains

Samedi 25 juillet

à 18h :
• visite insolite, un verre à la
main avec
*Avec De la terre au verre,
Halle aux grains.*

Mercredi 29 juillet

de 15h à 16h :
• visite contée
*En partenariat avec la médiathèque
Cérisaie*

Mercredi 5 août

à 18h :
• projection du film La vie
quotidienne de Raymond
Depardon
Cinéma le Sénéchal

Mercredi 12 août

à 16h :
• visite contée
*En partenariat avec la médiathèque
Halle aux grains*

Mercredi 19 août

à 10h à 16h :
• workshop light painting
(6-12 ans)
*Centre d'art et de photographie de
Lecture*

Samedi 29 août

à 17h :
• lectures dans l'exposition
*Avec Lecture à voix haute,
École Bladé.*

Samedi 5 septembre

de 10h à 16h :
• marathon-philosophie
*Avec Bernard Benattar, philosophe
Office de tourisme*

Samedi 12 septembre

à 15h30 :
• visite de l'exposition de
Yamamoto Masao
*Avec Lilian Froger, commissaire
d'exposition
Centre d'art et de photographie
de Lecture*

Samedi 12 septembre

à 18h :
• projection du film Le goût du
Saké de Yasujiro Ozu
Cinéma le Sénéchal

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

toute la journée :
• journées européennes du
patrimoine : entrée gratuite
pour tous-tes

PLUS D'INFORMATIONS SUR
WWW.CENTRE-PHOTO-LECTOURE.FR

© Lucas Leglise

PASS À 10 EUROS,
GRATUIT
POUR LES LECTOIROIS-ES !





UN VENT DE RENOUVEAU

souffle sur la Fête nationale

Pendant des années, les habitants s'étaient habitués à célébrer la Fête nationale au stade. Cette année, la municipalité change de décor et déplace les festivités dans la haute ville pour offrir un cadre encore plus spectaculaire.

Ce cœur de la fête s'installera au Bastion, qui accueillera le traditionnel repas des associations et sa soirée dansante. À la tombée de la nuit, le feu d'artifice sera tiré depuis les installations de la piscine panoramique, un nouveau point de lancement qui promet un spectacle grandiose et une vue imprenable.

Le rendez-vous est donné dès le lundi 13 juillet à 19h en centre-ville. En famille, entre amis ou en solo, venez nombreux pour partager ce moment chaleureux et festif !

Par ailleurs, l'été sera marqué par le retour de plusieurs rendez-vous incontournables qui feront vibrer la ville tout au long de la saison.

Le Bal des pompiers se tiendra le samedi 4 juillet. Cet événement très attendu débutera dans la journée à la caserne, où le public pourra découvrir les coulisses du métier à travers des ateliers, des démonstrations et une exposition de véhicules d'intervention. La soirée se poursuivra par un repas avant de laisser place au traditionnel bal.

Du lundi 20 juillet au lundi 17 août, les célèbres Nuits du Lundi s'empareront de la rue Nationale. Chaque lundi soir, l'artère principale se transformera en un lieu de fête et de partage. Bandas, repas en plein air, salsa, food trucks, artisans, producteurs de melon et animations rythmeront ces soirées estivales. Pour l'occasion, les boutiques ouvriront leurs portes en nocturne afin de participer pleinement à cette ambiance chaleureuse.

Enfin, l'été ne serait pas complet sans la traditionnelle **Fête du melon, les 14, 15 et 16 août**. Durant trois jours, les couleurs jaune et vert seront à l'honneur. Les festivités débuteront le vendredi matin avec le concours du meilleur dégustateur sur le stand du Melon de Lecture, au cœur du marché de plein vent. Dès 18h, la fête se poursuivra rue Nationale avant de rejoindre le Bastion pour le repas des associations. L'ambiance musicale sera assurée par la Banda Allegria lors de l'apéro-concert, avant de se clôturer par une grande soirée DJ. Entre animations, bandas et repas festifs, cette édition promet une nouvelle fois de rassembler toutes les générations.

LE CAFÉ DES SPORTS ROUVRE SES PORTES

pour faire battre le cœur du bas de ville

Après plusieurs mois de fermeture, le mythique Café des Sports a rouvert ses portes le 1er mai. À la barre de cette institution lectouroise, deux jeunes associés passionnés, Léo et Maxime, sont bien décidés à redonner vie à ce bistrot traditionnel, chaleureux et accessible à tous.

Le choix de Lectoure s'est imposé comme une évidence. Pour Léo, Gersois d'origine, c'est un retour au pays. Pour Maxime, c'est un hommage symbolique à son père, lui aussi originaire du Gers. Tombés amoureux de l'authenticité de la ville, les deux trentenaires souhaitent conserver l'âme historique de ce lieu chargé de souvenirs tout en y insufflant une nouvelle énergie créatrice de lien social.

Léo et Maxime comptent bien faire vibrer le bas de ville au-delà de la saison estivale. Le café ambitionne de redevenir le point de rencontre incontournable des habitants grâce à des animations simples et conviviales : concerts intimistes, retransmissions sportives, rencontres avec les artisans locaux et grands moments festifs en été.

Le mot des patrons

Touchés par l'accueil chaleureux des Lectourois, les deux gérants partagent leur vision : « Le Café des Sports appartient un peu à tout le monde. Nous voulons le faire vivre avec les habitants, les associations et les commerçants, toutes générations confondues. Nos portes sont ouvertes à tous, pour un café, un repas ou un moment de partage. »

Dans l'assiette : l'esprit bistrot d'autrefois

Côté cuisine, le Café des Sports mise sur la sincérité avec une carte de bistrot française, généreuse et abordable, élaborée à partir de produits frais :

- Une ardoise qui évolue au fil des saisons.
- Des assiettes gourmandes et des plats à partager.
- Une mise en valeur du terroir grâce aux producteurs et artisans locaux.



“Le Café des Sports appartient un peu à tout le monde.”

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

du 1^{er} juillet au 31 décembre 2026

JUILLET

Vendredi 3 & samedi 4
« LECTURE FÊTE SES ZONES »
par l'ACAL

Samedi 4
JOURNÉE PORTES OUVERTES
ET BAL DES POMPIERS
par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
de Lectoure
Casernes des Sapeurs-Pompiers

Dimanche 5 à 19h
APÉRO-CONCERT
« HUMUS MACHINE »
par Zik'O Kiosk
Kiosque du Bastion

Vendredi 10 de 9h à 13h
« LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE
DE LECTOURE FÊTE L'ÉTÉ »
par le Musée
Hôtel de Ville

Samedi 11 à 17h & dimanche 12 à 15h
REPRÉSENTATION THÉÂTRALE
« ABIGAIL'S PARTY »
par The Vagabond Theatre Company
Salle de la Comédie

Dimanche 12
EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS
par Véhicules Anciens
Lecture Gascogne
Promenade du Bastion

Lundi 13 à partir de 19h
REPAS DES ASSOCIATION
BAL - FEU D'ARTIFICE
par la Mairie
Promenade du Bastion

Vendredi 17 & samedi 18 à 21h
REPRÉSENTATION THÉÂTRALE
par le Théâtre d'un jour
Salle de la Comédie

Samedi 25 à 22h15
SÉANCE DU FILM « COMPOSTELLE »
EN PLEIN AIR
par la Mairie et le Cinéma le Sénéchal
Jardin des Marronniers

Dimanche 26 à 19h
APÉRO-CONCERT « ESMÉE SMIT »
par Zik'O Kiosk
Kiosque du Bastion

Mardi 28 à 21h
CONCERT GRATUIT « L.E.J. »
ET « CARBONNE »
par le Casino de Lectoure
Sur le parking de la salle omnisports

Mercredi 29
CONCERT « THE RADISORS »
par France Ukraine
Lomagne Gersoise
Jardin des Marronniers

Mercredi 29 & jeudi 30 de 9h30 à 13h30
DON DU SANG
par l'Amicale Lectouroise
pour le Don du Sang Bénévole
Hôtel de Ville

Samedi 8 & dimanche 9
« FÊTE DE TANÉ »
par le Comité des fêtes de Tané
Hameau de Tané

Mardi 11 à 20h
CONCERT « PHILIPPE ELAN »
par la Mairie
Jardin des Marronniers

Judi 13 à 17h
« SOUS LE CIEL DE LECTOURE » -
SPECTACLE DE CHANT SOLIDAIRE
POUR « LES YEUX DE LOU »
par l'ACAL
Salle de la Comédie

Du vendredi 14 au dimanche 16
« COULEURS AU CLOÎTRE »
par L'Art au Pas
Ecole Immaculée Conception

Vendredi 14
FÊTE DU MELON - REPAS
DES ASSOCIATIONS - BAL
par l'Association pour la Promotion
du Melon de Lectoure et la Mairie
Rue Nationale et Promenade du Bastion

Samedi 15 de 18h à 1h
« LES CARRIOLADES »
par Les Carriolades de Lectoure
Rue Victor Hugo et Promenade
du Bastion

Dimanche 16
EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS
par Véhicules Anciens
Lecture Gascogne
Promenade du Bastion

Dimanche 16 à 19h
APÉRO-CONCERT
par Zik'O Kiosk
Kiosque du Bastion

Judi 20 & vendredi 21 à 21h
REPRÉSENTATION THÉÂTRALE
par le Théâtre d'un jour
Salle de la Comédie

Samedi 29
« RONDE DU MELON »
par l'Amicale Lecture Cyclo-Club

Dimanche 30 à 19h
APÉRO-CONCERT
par Zik'O Kiosk
Kiosque du Bastion

SEPTEMBRE

Samedi 5
FÊTE DES ASSOCIATIONS
par la Mairie
Stade municipal Ernest Vila

Samedi 12
TOURNOI DE TAROT
par le Tarot Club de Lomagne
Salle Omnisports

Samedi 12 & dimanche 13
« LE GRAND DÉBALLAGE »
par l'ACAL
Rue Nationale

Dimanche 13 à 19h
APÉRO-CONCERT
par Zik'O Kiosk
Kiosque du Bastion

Samedi 19 & dimanche 20
« JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE »
par la Mairie

Vendredi 25 à 21h
REPRÉSENTATION THÉÂTRALE
par le Théâtre d'un jour
Salle de la Comédie

AOÛT

Samedi 3 & dimanche 4

« **BROCK'N VINYL** »
par **Asso 33 et 45 Tours**
Halle aux Grains

Samedi 10

« **LES HALLES GOURMANDES** »
par **l'ACAL**
Halle aux Grains

Samedi 24 à 21h

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE
par le **Théâtre d'un jour**
Salle de la Comédie

Dimanche 25

EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS
par **Véhicules Anciens**
Lectoure Gascogne
Promenade du Bastion

OCTOBRE

Du vendredi 6 au dimanche 8

43^{ÈME} FOIRE DE LA SAINT MARTIN
par la **Mairie**
Promenade du Bastion et Rue Nationale

Vendredi 13

« **LOTO DES ÉCOLES PUBLIQUES** »
par **l'Amicale Laïque**
des Ecoles Publiques de Lectoure
Halle aux Grains

Samedi 14 à 21h

SOIRÉE SBK
par **Dilequeno**
Halle aux Grains

Samedi 21 & dimanche 22

17^{ÈME} RENCONTRES AVEC
LES MÉTIERS D'ART
par la **Mairie**
Halle aux Grains et Hôtel de Ville

Jeudi 26 de 9h30 à 13h30

& vendredi 27 de 15h à 19h
DON DU SANG
par **l'Amicale Lectouroise**
pour le Don du Sang Bénévole
Halle aux Grains

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Samedi 12 & dimanche 13

Samedi 19 & dimanche 20
MARCHÉS DE NOËL
par **l'ACAL**
Halle aux Grains

Jeudi 24

JOURNÉE DÉGUSTATION DE NOËL
par **l'ACAL**
Rue Nationale

« **LES VESPÉRALES D'ORGUE** »

Tous les jeudis de **18h30 à 19h15**
Du **2 juillet au 20 août**
par les **Orgues et Patrimoine de Lectoure**
Cathédrale Saint Gervais
et Église du Saint-Esprit
www.orgues-patrimoine-lectoure.fr

« **ÉTÉ PHOTOGRAPHIQUE** »

Du **11 juillet au 20 septembre**
par le **Centre d'art**
et de photographie de Lectoure
Halle aux Grains, Cerisaie,
École Bladé et Centre d'Art
www.centre-photo-lectoure.fr

« **57^{ÈME} FESTIVAL DES NUITS**
MUSICALES EN ARMAGNAC »

Du **19 juillet au 5 août**
par **Les Nuits Musicales en Armagnac**
Cathédrale Saint Gervais - Jardin des
Marronniers - Église du Saint Esprit
www.nma32.com/festival

« **FESTIVAL DU BLEU AU BLUES** »

Du **7 au 9 août**
par **Lectoure du Bleu au Blues**
Jardin des Marronniers -
Cathédrale Saint Gervais
www.festivaldubleuaublues.com

« **LES GASCONNADES** »

Du **25 au 27 septembre**
par **Les Gasconnades**
Halle aux Grains
lesgasconnades.fr

LES FESTIVALS

« **MARCHÉ DE PLEIN VENT** »

Tous les vendredis matin
Rue Nationale

« **MARCHÉ DES LOCABIOS** »

Tous les lundis à partir de **16h30**
Du **6 juillet au 31 août**
Promenade du Bastion
Du **7 septembre au 26 octobre**
Place Daniel Seguin

« **NUITS DU LUNDI** »

Tous les lundis soir
Du **27 juillet au 17 août**
par **l'ACAL**
Rue Nationale

LES MARCHÉS

AU BASTION

Dimanche 5 juillet
Association « **Les Chats Lectourois** »

Dimanche 19 juillet
Association « **France Casamance** »

Dimanche 26 juillet
Association « **Boule Joyeuse**
Lectouroise »

Dimanche 2 août
Association « **Pétanque Lomagne**
Lectouroise Saint Claraïse »

Dimanche 9 août
Association « **Limac's VTT Club** »

Dimanche 23 août
Association « **Les Chats Lectourois** »

Dimanche 30 août
Association « **Judo Club Lectourois** »

Dimanche 6 septembre
Association « **France Casamance** »

Samedi 10 octobre
Association « **Amicale Laïque**
pour les Ecoles Publiques »

Dimanche 1^{er} novembre
Association « **Les Tous Rois** »

VIDE-GRENIERS

PLACE BOUÉ DE LAPEYRÈRE

Dimanche 8 novembre
Mairie

LA PISCINE MUNICIPALE

un engagement fort pour une réouverture dans les meilleurs conditions

Depuis maintenant trois mois, notre équipe est aux responsabilités pour conduire l'action municipale. Cette période est celle de la prise de marques, de la découverte approfondie des dossiers et de la mise en place de notre méthode de travail.

Dans le même temps, nous avançons avec détermination et engagement. Chaque jour, nous travaillons d'arrache-pied pour faire progresser les projets de la commune, répondre aux attentes des habitants et préparer l'avenir de notre ville avec sérieux et responsabilité.

Depuis notre prise de fonction, la question de la réouverture de la piscine municipale est au cœur des priorités de la nouvelle équipe municipale. Nous nous étions engagés à travailler à sa réouverture « au plus vite », avec sérieux et responsabilité. Contrairement à certaines informations qui ont pu circuler, il n'a jamais été annoncé une réouverture dès l'été 2026.

Conscients de l'attente légitime des habitants, nous avons souhaité agir rapidement. Ainsi, seulement cinq jours après notre installation, une première visite complète du site a été organisée afin d'évaluer précisément l'état des équipements et les travaux nécessaires.

Le constat a malheureusement été particulièrement préoccupant. Après cinq années sans aucun entretien, la piscine a subi d'importantes dégradations. Des actes de vandalisme ont également été constatés, aggravant encore l'état général des installations.

Les équipements techniques présentent une corrosion très importante, notamment au niveau des pompes et des machineries. La présence de seaux de chlore actif laissés ouverts pendant une longue période a fortement accéléré la corrosion de nombreuses conduites et équipements techniques.

Face à ces constats particulièrement alarmants, Monsieur le Maire de Lectoure a immédiatement déposé plainte auprès de Madame la Procureure de la République.

L'état actuel de la piscine n'a plus rien à voir avec celui que nous avons connu lors de nos dernières visites d'août 2021 et de mars 2022. La dégradation observée depuis cette période est considérable.

Depuis cette première expertise, les services municipaux et les élus travaillent activement avec différents partenaires techniques afin d'établir un diagnostic complet, de chiffrer les travaux nécessaires et de définir un calendrier réaliste.



Notre volonté reste intacte : redonner vie à cet équipement essentiel pour les familles, les jeunes, les écoles et l'attractivité de notre commune. Ce dossier demande du temps, de la rigueur et des investissements importants, mais la municipalité est pleinement mobilisée.

Nous continuerons à informer régulièrement les habitants de l'avancée des études et des travaux. La réouverture de la piscine municipale demeure un objectif fort du mandat, dans des conditions durables et sécurisées.





DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

la municipalité renforce les outils de dialogue avec les habitants

Être à l'écoute des habitants, faciliter les échanges avec les élus et permettre à chacun de participer à la vie de la commune : la municipalité de Lectoure souhaite faire de la démocratie participative une réalité concrète du quotidien. Pour y parvenir, plusieurs nouveaux dispositifs vont être déployés dans les prochains mois afin de renforcer la proximité, la concertation et l'implication citoyenne.

Parce que les préoccupations du quotidien méritent des réponses rapides et un suivi attentif, la municipalité a confié à Françoise Bernard, adjointe au maire, une mission de liaison permanente avec les administrés. Elle sera chargée de recueillir les demandes des habitants, d'assurer leur transmission aux services concernés et de veiller au bon suivi des dossiers.

Dans le même esprit de proximité, des réunions de quartier pourront être organisées tout au long de l'année afin d'échanger sur des problématiques locales, de présenter les projets municipaux et de recueillir les propositions des riverains.

La municipalité souhaite également aller à la rencontre des citoyens directement sur le terrain. Un stand de la ville sera ainsi installé une fois par mois sur les marchés de Lectoure. Les habitants pourront y rencontrer les élus et dialoguer librement :

- le lundi soir lors du marché Locabios ;
- le vendredi matin, rue Nationale, pendant le marché hebdomadaire.

Par ailleurs, la volonté d'associer les habitants à la vie publique concerne toutes les générations. À ce titre, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) sera prochainement renouvelé après l'achèvement du précédent mandat en septembre 2025. De nouvelles élections seront organisées dès la rentrée dans les établissements scolaires de la commune afin de permettre aux jeunes Lectourois de s'investir dans la vie locale et de porter leurs projets.

Le Conseil des Sages : une instance de réflexion et d'action citoyenne

Annoncée durant la campagne municipale, la création du Conseil des Sages entre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle. Bien plus qu'une instance symbolique, ce conseil a vocation à devenir une véritable force de réflexion et de proposition, capable d'éclairer les décisions de la municipalité grâce à l'expérience et au recul de ses membres.

Le fonctionnement de cette instance consultative reposera sur un équilibre double : elle répondra aux saisines et demandes d'expertises formulées par la mairie, mais elle disposera également d'un droit d'auto-saisine selon les centres d'intérêt et la sensibilité de ses membres pour l'amélioration de la vie de la cité.

Ses principales missions

- Étudier la faisabilité de projets ou de dossiers confiés par la municipalité ou proposés par le Conseil lui-même ;
- Apporter un regard expérimenté sur les enjeux du quotidien : circulation, aménagements urbains, solidarité ou encore organisation de la journée citoyenne ;
- Jouer un rôle de relais entre la population et la mairie en recueillant les attentes, les doléances et les propositions issues des quartiers.

APPEL À CANDIDATURES

Vous avez 60 ans ou plus, un peu de temps disponible et l'envie de vous engager pour l'avenir de votre commune ? La municipalité lance un appel à candidatures pour intégrer le Conseil des Sages.

Pour vous inscrire, il suffit de transmettre vos coordonnées (nom, prénom, date de naissance, adresse et numéro de téléphone) selon l'une des modalités suivantes :

Par courriel à l'adresse : contact@mairie-lectoure.fr

Par voie postale : **Mairie de Lectoure, Place du Général de Gaulle, 32700 LECTOURE**

Sur place : **Dépôt direct de la lettre à l'accueil de l'Hôtel de ville**

La municipalité remercie d'avance l'ensemble des citoyens qui choisiront de s'impliquer pour l'avenir de la commune.

LE COMPOSTAGE

à Lecture

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi AGEC a étendu l'obligation du tri des déchets alimentaires à tous les publics.

A Lecture, comme sur l'ensemble du territoire du SIDEL, le tri de ces déchets est un levier important pour diminuer le volume des poubelles noires dont le coût du traitement est en forte augmentation.

En moyenne, les biodéchets représentent le tiers de notre poubelle noire. Les trier c'est déjà réduire d'un tiers le nombre de vos poubelles à l'année.

Dans l'environnement, les biodéchets ou déchets organiques, se décomposent de façon naturelle et leur retour au sol favorise leur fertilité, et impacte directement la biodiversité, le cycle de l'eau et le stockage du CO₂.

C'est pourquoi le compostage de nos déchets alimentaires est une solution qui prend tout son sens sur notre territoire à très forte dominante rurale.

Composter n'est pas compliqué, mais exige l'observation de quelques règles fondamentales et somme toute assez simples.

Avant toute chose, entendons-nous bien : Un composteur n'est pas une poubelle.

C'est un petit écosystème, vivant, dynamique et très efficace pour peu qu'on sache lui accorder l'attention qu'il mérite. Maltraité, cet écosystème va s'effondrer, provoquer des nuisances et une surcharge de travail conséquente pour les personnes qui s'en occupent.

UNE SOLUTION POUR TOUS

Le SIDEL dote gratuitement les foyers disposant d'un jardin d'un kit de compostage domestique. Il suffit de vous inscrire sur le site internet www.sidel32.fr. Chaque remise de matériel est précédée d'une formation au compostage (une remise par mois en groupe).

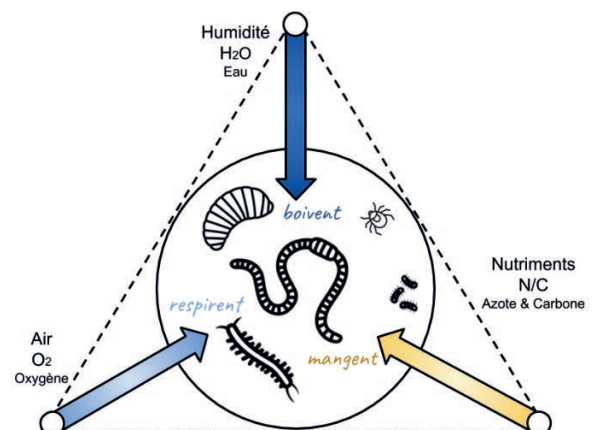


Le SIDEL installe également des aires de compostages collectives et dote gratuitement les participants à ces aires de bio-seau permettant de trier et transporter les déchets alimentaires.

Vous pouvez vous inscrire sur une aire de compostage sur : www.sidel32.fr

LE COMPOSTEUR : UN ÉCOSYSTÈME

Ce sont des organismes vivants qui décomposent les déchets dans le bac. Tout comme vous, ces organismes ont 3 besoins vitaux : boire, manger, respirer. Les deux premiers besoins seront satisfaits par vos déchets alimentaires (constitués à plus de 70% d'eau). Pour leur permettre de respirer il est indispensable d'ajouter de la matière sèche à ces déchets très humides. En effet en l'absence de matière sèche les déchets alimentaires se tassent, le tas devient compact, trop humide et dépourvu d'oxygène. Les organismes meurent, la matière entre en fermentation anaérobie (sans oxygène) provoquant de très mauvaises odeurs et la multiplication incontrôlée des mouches. L'ajout de matière sèche, plus dure et plus longue à se décomposer, permet de créer dans le tas de compost des cavités remplies d'air.



LES RÈGLES DE BASE DU COMPOSTAGE

• Au moment du tri à la maison, découpez vos déchets :

Les déchets placés dans un composteur ne doivent pas dépasser 10 cm, et les fruits ou légumes abîmés (non consommables) doivent également être découpés quelque soit leur taille de départ (sa chair doit être en contact direct avec le tas de compost). Même une tige de fleur doit être découpée en tronçons.

• Devant le composteur :

Règle n°1 : Videz votre bio-seau dans le bac en service :

Ne placez pas de sac plastique dans le bac (même les sacs dits compostables). Le plastique est l'ennemi n°1 dans l'environnement, en fonction de sa composition il mettra entre 100 et 1000 ans à se dégrader. Attention également aux petits emballages (capsules de café...) aux élastiques, aux bouchons, capsules etc...

Règle n°2 : Étalez vos déchets à la surface du composteur :

Une griffe de jardin est accrochée au bac. Utilisez la pour étaler vos déchets. Ce petit geste rapide appelé aussi mélange de surface, permet de remettre de l'air entre vos déchets qui s'étaient compactés dans votre bio-seau.

Règle n°3 : Recouvrez vos déchets avec de la matière sèche :

Sur une aire de compostage collectif, la matière sèche (broyat de végétaux) est stockée dans un bac dédié, équipé d'une petite pelle vous permettant facilement de recouvrir vos déchets. Le broyat permet de structurer le tas de compost, d'absorber l'excédent d'humidité et de limiter la prolifération des mouches.

Si vous constatez une anomalie (bac en service plein ou presque, plus suffisamment de broyat...) , signalez-le immédiatement à l'un des numéros contacts affichés sur le site.

LES INTERDITS EN COMPOSTAGE COLLECTIF

Certains biodéchets ne sont pas acceptés dans les composteurs partagés :

> **Les déchets verts** (branchages, mauvaises herbes, plantes et mottes de terre, tonte...)

> **Le pain** (la moisissure qui se développe sur le pain a des propriétés bactéricides qui vont ralentir le processus de compostage)

> **Les litières** (pour des raisons sanitaires)

> **Les mégots de cigarette, les emballages, poches plastiques...** car ce ne sont pas des déchets organiques

QUESTIONNAIRE COMPOSTAGE

pour les usagers de Lectoure

Actuellement 3 aires de compostage collectif sont installées en cœur de ville :

- **Jardin cité Bagatelle**
- **Parking rue Dupouy**
- **Parking rue Jules de Sardac**

Si la première fonctionne correctement, les deux autres souffrent d'un matériel vieillissant et d'un manque de respect des consignes de compostage.

Afin de répondre au mieux à vos besoins, nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous et nous le retourner complété.

Par e-mail à contact@mairie-lectoure.fr

Par courrier :

Mairie de Lectoure - pl. du Gal de Gaulle 32700 LECTOURE

en le déposant à l'**accueil de la Mairie**.

Le questionnaire est également accessible en ligne.



Nom/Prénom : Adresse :

Tél : E-mail : Nb de pers. composant mon foyer :

1 - J'utilise régulièrement une aire de compostage :

- Oui laquelle : Bagatelle Dupouy Sardac
- Je suis équipé.e du bio-seau et du guide du compostage partagé : Oui Non
- Non car : J'ai un composteur individuel
- Je ne trie pas mes déchets alimentaires (je les jette dans la poubelle noire)
- Je ne sais pas comment cela fonctionne
- Autre :

2 - Les aires de compostage sont bien positionnées :

- Oui Non J'ai une proposition d'emplacement :

3 - Je souhaite être référent.e d'un site de compostage : Oui Non

Un.e référent.e de site de compostage est un.e usager formé.e par la collectivité, dont le rôle est de veiller au bon déroulement du processus de compostage et de signaler d'éventuelles anomalies aux services de la collectivité (Commune ou SIDEL).

4 - Commentaires et propositions libres :

.....

.....

.....

.....

.....

ZONE DE RENCONTRE

les règles de cohabitation rappelées

La municipalité souhaite rappeler les règles applicables dans la zone de rencontre du centre-ville, afin de garantir une cohabitation sereine entre les différents usagers de l'espace public.



Mise en place à Lectoure en 2012, cette zone a été pensée pour apaiser la circulation, renforcer la sécurité des déplacements et favoriser le dynamisme commercial du cœur de ville. Pourtant, des incompréhensions persistent encore quant aux règles qui y sont en vigueur, notamment concernant la circulation des cyclistes.

La mairie rappelle donc que la zone de rencontre, signalée par des panneaux spécifiques à ses entrées et sorties, obéit à plusieurs principes essentiels :

Les piétons sont prioritaires sur tous les autres usagers

Ils sont autorisés à circuler sur l'ensemble de la chaussée, ce qui explique l'absence de passages piétons matérialisés dans la zone. Cette priorité n'exclut toutefois pas la vigilance de chacun.

La vitesse est limitée à 20 km/h pour tous les véhicules motorisés

afin de garantir la sécurité des usagers les plus vulnérables et de maintenir un cadre de circulation apaisé.

Les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens sur l'ensemble

des rues de la zone y compris dans les voies en sens unique pour les automobiles.

Il est donc parfaitement normal et réglementaire de croiser un vélo remontant la rue Nationale à contre-sens de la circulation automobile. Dans les rues les plus étroites, les automobilistes sont invités à adapter leur conduite, à ralentir et, si nécessaire, à s'arrêter momentanément afin de permettre le croisement en toute sécurité.



Afin de clarifier définitivement ces règles et de renforcer l'information des usagers, la municipalité installera prochainement des panneaux « SAUF VÉLOS » sous l'ensemble des panneaux de sens interdit concernés dans la zone de rencontre.



Tribune de La Majorité municipale

La piscine municipale : un engagement fort pour une réouverture dans les meilleures conditions

Depuis maintenant trois mois, notre équipe est aux responsabilités pour conduire l'action municipale. Cette période est celle de la prise de marques, de la découverte approfondie des dossiers et de la mise en place de notre méthode de travail.

Dans le même temps, nous avançons avec détermination et engagement. Chaque jour, nous travaillons d'arrache-pied pour faire progresser les projets de la commune, répondre aux attentes des habitants et préparer l'avenir de notre ville avec sérieux et responsabilité.

Depuis notre prise de fonction, la question de la réouverture de la piscine municipale est au cœur des priorités de la nouvelle équipe municipale. Nous nous étions engagés à travailler à sa réouverture « au plus vite », avec sérieux et responsabilité. Contrairement à certaines informations qui ont pu circuler, il n'a jamais été annoncé une réouverture dès l'été 2026.

Conscients de l'attente légitime des habitants, nous avons souhaité agir rapidement. Ainsi, seulement cinq jours après notre installation, une première visite complète du site a été organisée afin d'évaluer précisément l'état des équipements et les travaux nécessaires.

Le constat a malheureusement été particulièrement préoccupant. Après cinq années sans aucun entretien, la piscine a subi d'importantes dégradations. Des actes de vandalisme ont également été constatés, aggravant encore l'état général des installations.

Les équipements techniques présentent une corrosion très importante, notamment au niveau des pompes et des machineries. La présence de seaux de chlore actif laissés ouverts pendant une longue période a fortement accéléré la corrosion de nombreuses conduites et équipements techniques.

Face à ces constats particulièrement alarmants, Monsieur le Maire de Lectoure a immédiatement déposé plainte auprès de Madame la Procureure de la

République.

L'état actuel de la piscine n'a plus rien à voir avec celui que nous avons connu lors de nos dernières visites d'août 2021 et de mars 2022. La dégradation observée depuis cette période est considérable.

Depuis cette première expertise, les services municipaux et les élus travaillent activement avec différents partenaires techniques afin d'établir un diagnostic complet, de chiffrer les travaux nécessaires et de définir un calendrier réaliste.

Notre volonté reste intacte : redonner vie à cet équipement essentiel pour les familles, les jeunes, les écoles et l'attractivité de notre commune. Ce dossier demande du temps, de la rigueur et des investissements importants, mais la municipalité est pleinement mobilisée.

Nous continuerons à informer régulièrement les habitants de l'avancée des études et des travaux. La réouverture de la piscine municipale demeure un objectif fort du mandat, dans des conditions durables et sécurisées

Tribune de l'opposition «Bâtir aujourd'hui Lectoure de demain»

Cette première tribune dans le bulletin communal, c'est une prise de contact avec chacune et chacun d'entre vous. C'est donc l'occasion de vous saluer, vous tous qui avez voulu nous éliminer comme vous qui nous avez soutenus.

Notre groupe s'inscrit dans une dynamique de projets, pas dans une dynamique d'opposition idéologique, ni de principe, ni carriériste. Notre intérêt c'est Lectoure et le territoire sur lequel Lectoure rayonne et avec lequel la ville existe et se développe économiquement. Aussi, chaque fois qu'il y aura matière, nous dénoncerons et attaquerons tout ce qui serait de nature à pénaliser Lectoure, son territoire et ses habitants : le non-respect des élus, les erreurs stratégiques, les injustices, les potentiels conflits d'intérêt et autres arrangements entre amis, les abus de biens sociaux et autres mauvaises habitudes qui pourraient nuire à notre avenir commun.

Le premier point que nous voulons éclaircir, c'est la question des indemnités des nouveaux élus. D'abord pour dénoncer la communication trompeuse autour des indemnités qui ont été votées : la majoration n'apparaît pas dans le tableau, mais elle est bien réelle. Vous la découvrirez l'an prochain puisque les chiffres seront communiqués en conseil municipal. Mais il sera trop tard : le budget communal

d'investissement sera ainsi amputé chaque année de plus de 50.000 euros !!! Soit environ 1/3 de notre épargne nette ! A l'heure où l'argent public se raréfie, c'est une erreur stratégique.

Ensuite, nous vous rappelons les projets proposés voire pour certains décidés par notre équipe en 2025 et confirmés au budget 2026 :

- la maison des aînés, rue Victor Hugo,
- la rénovation des terrains de tennis,
- la construction de WC place Descamps,
- l'installation de caméras de Vidéo surveillance,
- la création par la communauté de communes de 6 nouveaux cabinets médicaux à Gambetta et de deux logements au-dessus de l'Office de tourisme,
- la création de 30 logements avec les deux offices de HLM, 18 au Coulomé et 12 face à l'ancienne gare.

Ces projets, il faut les mener à terme et le plus rapidement possible. Dans l'intérêt de tous.

Concernant la piscine, nous avons appris qu'une réunion sur site était tenue le 16 mai dernier avec le collectif piscine. Nous déplorons qu'aucun élu de l'opposition n'en ait été informé. L'avenir de la piscine et l'engagement financier à long terme que représente sa restauration concernent

tous les Lectourois. Nous dénonçons cette mise à l'écart des élus. La mise en place d'une piscine hors-sol est un choix politique que nous contestons : cette dépense aurait été mieux utilisée pour des travaux plus durables, préparatoires à une réouverture. Si la communauté de communes prenait la compétence « piscine », alors elle devrait assumer les piscines de Fleurance et de Lectoure, c'est la loi. De tels investissements sont très lourds à porter, et sans aucune rentabilité. Quelle que soit la solution retenue, le calendrier d'un tel chantier s'étalera dans le temps, jusqu'en 2030, voire probablement au-delà. Dès lors, si les piscines de Lectoure et Fleurance devenaient communautaires, la communauté de communes serait contrainte de lever l'impôt, et la taxe foncière augmenterait de manière significative sur Lectoure et dans toute la communauté.

Finalement, la majorité semblant vaciller sur le projet piscine, nous proposons que soit organisée une consultation citoyenne de grande ampleur auprès des Lectourois.

Nous vous souhaitons un bel été.

Groupe « Bâtir aujourd'hui Lectoure de demain » : Marie-Hélène Lagardère, Joël Van den Bon, Jean-Yves Delacoste, Odile Schaap, Xavier Ballenghien.



Retrouvez les actualités de la ville...



<http://www.lectoure.fr/>



Ville de Lectoure



@Villedellectoure



@villedellectoure



Ville de Lectoure

Crédits :

Crédits photos et éditeur : Ville de Lectoure. **Directeur de la publication :** Julien Pellicer, maire de Lectoure. **Service communication :** Mairie de Lectoure, Place du Général de Gaulle. Tél : 05 62 68 70 22 **Plume:** Kossa CAMARA. **Responsable communication :** Kossa Camara. **Crédits photo :** Ville de Lectoure/ Fiona Demichelis - DR. **Direction artistique et mise en page :** Duckprint. **Impression :** BCR, sur papier recyclé. **Distribution :** Ville de Lectoure. **Dépôt Légal à l'impression.** Le bulletin municipal est consultable sur l'ensemble des réseaux sociaux de La Mairie et téléchargeable sur son site internet. Juin 2026.